



Ixchel Delaporte

les enfants martyrs de Riaumont

enquête sur un pensionnat intégriste

enquête **br**

la brune

Présentation

De 1960 à 2019, des centaines d'enfants ont été internés dans un foyer, le Village d'enfants de Riaumont, fondé à Liévin par le père Albert Revet. Ce religieux, admirateur de l'Allemagne nazie, a créé une communauté d'inspiration scout où la DDASS plaçait des garçons, principalement issus de familles pauvres. En 1989, son successeur, le père Jean-Paul Argouarc'h, fonde une école privée hors contrat où des familles catholiques traditionalistes inscrivent leurs fils. Aujourd'hui, Riaumont est dans le viseur de juges d'instruction, suite aux plaintes déposées par des pensionnaires victimes de sévices et d'abus sexuels. Déjouant l'omerta qui a dissimulé les crimes de Riaumont durant des décennies, Ixchel Delaporte a retrouvé de nombreux témoins – anciens élèves, moines et éducateurs –, dont beaucoup s'expriment pour la première fois. Pour la plupart des victimes, les affaires sont prescrites. Mais tous décrivent un système sectaire qui, sous couvert de protéger des enfants, n'a eu de cesse d'exercer sur eux violences morales, physiques et sexuelles. Les faits terribles qui sont révélés par cette enquête soulèvent un cortège de questions : comment de tels abus ont-ils pu se perpétrer durant tant d'années ? Comment l'État a-t-il pu subventionner une institution intégriste et ultra-réactionnaire ? Comment l'Église catholique a-t-elle pu la couvrir ? À partir des archives et des témoignages, Ixchel Delaporte analyse les mécanismes qui ont permis que, durant près de soixante ans, des enfants soient impunément martyrisés avec le consentement de tous.

Après avoir longtemps travaillé pour la presse, Ixchel Delaporte est aujourd'hui autrice et documentariste. Elle a consacré un livre puis un documentaire, Les Raisins de la misère, aux travailleurs précaires du Bordelais. Elle est également l'autrice de L'Affaire Vincent Lambert, enquête sur une tragédie familiale (2020) et de Dame de compagnie, en immersion au pays de la vieillesse (2021).

De la même autrice, dans la même collection

Les Raisins de la misère, une enquête sur la face cachée des châteaux bordelais, 2018.

L'Affaire Vincent Lambert, enquête sur une tragédie familiale, 2020.

Dame de compagnie, en immersion au pays de la vieillesse, 2021.

Illustration de couverture : © Sergio Aquino

Tous les documents reproduits dans ce livre sont issus de collections particulières.

© Éditions du Rouergue, 2022

www.lerouergue.com

Ixchel Delaporte



les enfants martyrs de Riaumont
enquête sur un pensionnat intégriste

la brune au rouergue

*À Dominique Raout.
À tous les enfants maltraités.*

Avertissement

Par souci d'anonymat et de protection des sources,
la plupart des noms ont été modifiés
ainsi que certains détails concernant les témoins.

Préambule

Le Village d'enfants de Riaumont a été fondé à Liévin (Pas-de-Calais) en 1960 par le père Albert Revet. Géré par des prêtres d'obédience bénédictine, ce foyer pour garçons appelé « Village de Riaumont » revendique son identité catholique traditionaliste et sa pédagogie scoutie comme colonne vertébrale du redressement et de la rééducation d'enfants issus en majorité des corons.

De 1960 à 1982, ce foyer de semi-liberté réservé aux mineurs délinquants, agréé et financé par le ministère de la Justice, reçoit plus de 700 garçons âgés de 6 à 18 ans placés par des juges pour enfants, des assistantes sociales de la DDASS (Direction départementale des Affaires sociales et sanitaires) ou par leurs parents. Avec la crise économique du charbon et la dislocation des familles du Nord, les juges sont débordés par les demandes de placement. Contrairement à la majorité des foyers de l'enfance, cet internat possède l'avantage de pratiquer des tarifs très bas, d'admettre des profils de garçons dits

« débilés », « caractériels » ou « cas sociaux », d'accueillir des fratries et de les garder pour de longues durées. Les enfants sont scolarisés dans des établissements publics. En 1981, sous la pression d'une médiatisation dénonçant de mauvais traitements et après une série d'enquêtes sociales et judiciaires très critiques, l'État décide de ne plus financer cet internat et lui retire l'agrément. La plupart des enfants sont transférés dans d'autres foyers. Une poignée reste dans l'institution.

Après juin 1982, malgré le retrait de l'agrément par le ministère de la Justice et le ministère de la Santé, le père Albert Revet décide de continuer à recevoir des enfants de toute la France confiés par leurs parents et placés par la DDASS via des associations de réfugiés asiatiques. Les enfants de 6 à 11 ans fréquentent l'école Paul-Bert. L'école libre Saint-Jean-Bosco, privée hors contrat, est créée en 1989 et offre une formation de niveau collège, allant de la 6^e à la 3^e. L'institution reçoit une majorité d'enfants inscrits par des familles très catholiques souhaitant donner à leur progéniture une éducation rigoriste et traditionaliste. Ce sont essentiellement des profils de jeunes turbulents ayant des difficultés scolaires qui arrivent de toute la France. Animée par des prêtres, des éducateurs, des bénévoles laïcs et scouts, cette école de la dernière chance applique les mêmes méthodes pédagogiques liées au scoutisme depuis sa création. À partir du 15 janvier 2019, à la suite d'une enquête judiciaire lancée en 2013 après le dépôt d'une plainte, quatre religieux sont mis en examen pour violences légères et violences sexuelles. L'école est priée de renvoyer la vingtaine d'élèves encore inscrits. Au moment où j'écris ces lignes, l'enquête suit son cours.

Chère maman.

Maman, juste en revenant
à roumont a peine à l'entrée
on me frappe avec une lanterne
de cuivre de martinet. j'espère
que Laurent va bien et que toi
aussi, j'espère que nous allons
revenir bientôt à la maison et
j'espère que tu auras la maison
bientôt. BIENTÔT.

JE T'EMBRASSE

TRÈS FORT



La chapelle du Village de Riaumont (années 1970).

1. Le bois de Riaumont

Toutes les petites villes ont un secret. À Liévin, commune de 30 000 habitants du Pas-de-Calais, il se niche au sommet d'une colline. Situé à un kilomètre et demi de la mairie, le bois de Riaumont est longé par la rue Thiers. D'un côté des maisons en brique rouge, de l'autre un mur de grès surmonté d'une haie verdoyante et d'arbres. Nous arrivons devant une allée encadrée de deux remparts. Un premier panneau jaune indique en lettres cursives rouges « Village d'Enfants de Riaumont ». Puis un deuxième planté au-dessus en lettres capitales bleues : « Mémorial national des scouts tombés pour la France ».

Nous avançons de quelques pas et, dans le virage, nous découvrons un porche médiéval avec une tour carrée d'un côté et de l'autre une tourelle au toit pointu en tuile rouge. Dans l'encadrement de l'entrée, on aperçoit sur le chemin qui monte, au centre, la statue blanche d'une Vierge. Au-dessus de nos têtes pend une illumination éteinte « Bonnes fêtes »

décorée d'une étoile filante. Notre balade s'arrête ici. Nous ne sommes pas autorisés à entrer à Riaumont. Nous, c'est-à-dire Bruno Raout, ancien pensionnaire de ce « village », et moi, qui avons entrepris de déterrer le passé sombre et tortueux de la vie d'un foyer pour enfants et adolescents placés par la DDASS et la justice pendant vingt ans, et géré par la communauté religieuse de la Sainte-Croix de Riaumont.

Nous faisons demi-tour pour entrer dans la partie du bois ouverte au public. Bruno est un homme de 58 ans, crâne dégarni, avec une barbe poivre et sel de trois jours. Mince, pas très grand, les joues creusées, il marche. Bruno connaît chaque recoin, chaque bosse, chaque chemin caillouteux et chaque raccourci. Il connaît le bois par cœur, même quarante et un ans après. Il l'a traversé des années durant à pied, en courant, à dos de cheval. Sur notre gauche, il pointe l'amphithéâtre de pierre construit à son époque, aujourd'hui recouvert par la terre, les ronces et les orties. Un peu plus loin, il m'aide à imaginer la présence d'un château d'eau avec une sorte de fosse où les enfants se donnaient des rendez-vous interdits. Plus rien de tout cela. Nous longeons les murailles qui enserrant la propriété. Nous sommes à l'opposé de l'entrée principale, au sommet de la colline. Un charmant carillon se met à sonner. Nous chuchotons car l'écho est puissant. À travers les failles du large mur de pierre, j'aperçois des maisons à colombages. L'une d'elles ressemble à celle du conte *Hansel et Gretel*. Deux tours dépassent, l'une ronde et pointue, l'autre carrée munie de créneaux, où flotte un drapeau blanc « Notre-Dame de Chrétienté », avec des fleurs de lys jaunes, un Sacré-Cœur bleu et, au centre, le profil d'une Vierge. Un parcours d'accrobranche est organisé autour d'immenses arbres. Le chemin étroit longe ensuite un grillage derrière lequel se

déploie une ferme à l'ancienne. Bruno s'arrête net et déroule : « Des sévices ici, on en a tous subi. Une fois j'avais parlé dans le dortoir, on m'a fait tenir à bout de bras de gros livres, cela pouvait durer des heures. J'ai été battu, frappé au visage. Tout était fait à la vue de tous. Lorsqu'on dérogeait à leurs règles, que l'on essayait de prendre la fuite, tout type de punition était attribué, comme être enfermé nu dans les douches, nous raser le crâne et laisser des cheveux représentant une croix. L'épuisement était permanent, quand on devait faire des travaux à la chapelle jusqu'à 4 heures du matin, c'était compliqué de suivre l'école le lendemain. » Le fait d'évoquer ces souvenirs en réveille d'autres. Avant de continuer notre chemin, il ajoute : « Lorsque j'avais 14 ans, lors d'un séjour de ski dans les Alpes, j'avais fait pipi au lit et comme il n'y avait pas d'eau potable, le père Revet a cassé la glace de la fontaine et m'a plongé dans l'eau glacée. Tout le monde a vu et tout le monde s'est moqué. »

Nous prenons la tangente qui nous éloigne de ce village aux allures de citadelle imprenable. La vue se découvre. À notre droite, à quelques mètres, le collège de Riaumont. Face à nous, au loin, se dresse la nécropole Notre-Dame de Lorette, cimetière militaire des soldats de la Grande Guerre. Bruno scrute l'horizon comme si un film défilait en accéléré sous ses yeux. « Combien de fois j'ai marché d'ici à là-bas, deux heures aller-retour, le sac à dos rempli de pavés, en pleine nuit, en guise de punition... » Nous redescendons et quittons le bois pour rejoindre la voiture.

J'ai rencontré Bruno à Lille le 16 septembre 2019. Je mène alors une enquête sur l'affaire Vincent Lambert, un homme en état végétatif, dont la famille s'est déchirée autour de la fin de vie. J'ai découvert qu'enfant, Vincent Lambert avait été abusé

sexuellement par Philippe Peignot, un prêtre de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, une communauté religieuse traditionaliste catholique, en rupture avec Vatican II, à laquelle appartenaient les parents de Vincent. J'ai suivi le parcours de ce prêtre qui a écumé de nombreuses chapelles. Ses quelques années au prieuré du Christ-Roi à Bruxelles ont marqué la vie d'un autre enfant : Simon. Je le retrouve et il accepte à 40 ans de raconter les abus sexuels subis pendant des années et m'assure que Peignot a probablement sévi avant et ailleurs. Il me suggère qu'un certain Bruno, qui a témoigné à la télévision en 2019, sans citer le nom du prêtre, en est probablement la première victime connue au Village d'enfants de Riaumont.

Lorsque je contacte Bruno, il me confirme que son agresseur s'appelle bien Philippe Peignot. Je lui apprends que ce prêtre continue à servir aujourd'hui, puisqu'il exerce un ministère dans une chapelle privée à Espiet en Gironde, entouré d'enfants de chœur. Bruno est abasourdi. Il imaginait naïvement que celui qui, à l'époque, n'était encore qu'un pré-stagiaire éducateur novice aurait été dénoncé par le directeur du Village de Riaumont ou du moins tenu à l'écart de mineurs. Si Philippe Peignot a bien quitté Riaumont autour de 1980, ce n'est pas pour entrer en prison mais pour rejoindre le séminaire de la Fraternité Saint-Pie X à Écône en Suisse, qu'il avait intégré, selon l'abbé Thouvenot, ancien secrétaire général de la FSSPX, en octobre 1978. Un étonnant passe-droit, malgré les violences sexuelles commises contre Bruno et connues de tous, qu'il doit peut-être à la position privilégiée de son père adoptif, Claude Peignot, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, enrôlé corps et âme dès sa jeunesse dans les instances dirigeantes du scoutisme traditionaliste catholique et avec la Fraternité Saint-Pie X. Ordonné le 29 juin 1982, l'abbé Peignot

s'engage dans son premier ministère au prieuré de la Sainte-Croix à Croix, ville aisée de la banlieue lilloise, dans le Nord.

Après un bref entretien téléphonique, Bruno accepte de me rencontrer. Deux jours plus tard, je prends le train pour Lille où il réside. Nous nous installons à la terrasse d'un café. Je lui pose des questions. Mais ses mots butent. Il baisse les yeux, secoue la tête, boit une gorgée de coca. D'un geste, il défait sa chemise et me montre un tatouage recouvrant une partie de son torse, un Christ avec une couronne d'épines et une larme sur la joue, dessiné par son codétenu à la pointe d'une agrafe et au noir de fumée, dans la cellule d'une prison allemande. Il y a passé une petite année pour désertion et rébellion. « Ce tatouage, je l'ai fait pour ne pas oublier d'où je viens et par provocation aussi, vu toute la rancune que j'ai accumulée contre Riaumont », me glisse-t-il. Ce jour-là, Bruno me dépeint un foyer catholique traditionaliste très fermé, aux méthodes rigoristes et militaristes. Placé à l'âge de 6 ans en 1969, il passe son enfance dans ce bois touffu jusqu'à ses 17 ans, renvoyé après s'être battu avec un prêtre, le père Argouarc'h.

Il évoque non seulement l'agression sexuelle de Philippe Peignot, pré-stagiaire en charge de la ferme, mais il me laisse entendre qu'une série de personnages peu recommandables, ayant aujourd'hui de bons postes, ont participé activement au développement et à la protection de ce foyer. « Vous n'imaginez pas les ramifications cachées. Ils ont le bras long. Ils ont des soutiens très haut placés. Si vous saviez le nombre de familles d'aristocrates et de riches entrepreneurs de la région que j'ai vues passer tous les dimanches à la messe à Liévin. Nous les enfants pauvres du Nord, nous étions une jolie petite vitrine charitable, nous étions leurs pauvres. Ils se sont servis de nous pour faire prospérer leurs intérêts et

devenir un pôle d'influence idéologique. » Je suis presque incrédule. Mais Bruno paraît sincère et je me dis qu'il a tout à perdre à vouloir dévoiler des informations délicates. « Je ne peux pas tout vous dire aujourd'hui. J'ai besoin de temps. Mais ça viendra. » Avant de nous quitter, je lui demande s'il souhaite voir publié son vrai prénom dans le cadre du témoignage sur l'abbé Peignot et du livre sur l'affaire Lambert. « Oui vous pouvez mettre Bruno. J'assume ce qui s'est passé. Après tout, je n'en suis pas responsable. » Sans le savoir, il vient de franchir un pas dans sa quête de clarté.

Ce 16 septembre 2019, la brève évocation de ce pensionnat hors du commun m'a littéralement glacée. Alors que j'écris sur l'affaire Lambert, je reste en contact régulier avec Bruno. Au téléphone, il me parle beaucoup. Je l'écoute. Avec difficulté, il tente de me faire partager ses douleurs, ses élans destructeurs, ses incompréhensions. Et plus nous conversons, plus j'entre dans son univers, fabriqué dès l'enfance à base de haine et de violence, et dans lequel il ne cesse de se débattre. « Vous voyez, je suis comme un serpent qui mue. Je continue à me débarrasser de ces strates qui me collent à la peau. » Il me vouvoie. Je le tutoie. Il voudrait bien me faire confiance. Au bout de trois mois, nous nous sentons aptes l'un et l'autre à plonger ensemble dans cette période trouble. Le temps qu'il faudra.

En janvier 2020, trois mois avant la parution de mon livre sur l'affaire Lambert, je lui propose de nous engager dans l'écriture d'un livre sur le Village d'enfants de Riaumont. Son fantôme, sa hantise. Il en fait le vœu, prêt à remuer le couteau dans ses entrailles jusqu'à l'extraire, puis tenter de panser ses plaies, les refermer et n'en garder, au pire, qu'une grosse cicatrice. Bruno a des trous de mémoire, des problèmes à résoudre. Il compte sur moi pour remettre de l'ordre dans son parcours

chaotique à la lumière de la nébuleuse riaumontaise. Je compte sur lui pour me guider dans une société religieuse méconnue, me traduire ses codes et ses lois propres. Enfin, nous avons l'espoir de retrouver d'autres anciens du Village de Riaumont, non pas ceux qui protègent Riaumont, médiatiques, accessibles et disposés à parler, mais tous les autres, les silencieux, les oubliés, les cabossés, les abîmés. Pour qu'ils témoignent et se libèrent à leur tour.

2. Bruno

En général c'est moi qui conduis car Bruno fait souvent des crises de sciatique extrêmement douloureuses. Pour comprendre sa trajectoire jusqu'à son arrivée un jour de 1969 dans ce village d'enfants tenu par des prêtres, il nous faut faire un grand détour par son histoire familiale. Nous roulons vers le village de son enfance, Aubigny-au-Bac, à quarante kilomètres de Liévin en direction de Cambrai. Il me confie en regardant par la fenêtre : « J'ai passé mon enfance à me raconter des histoires. Selon si j'étais morose, je racontais une histoire triste d'abandon et de mauvais parents. Si j'étais plutôt gai, je racontais une belle histoire de famille. » Nous nous garons sur le parking de la petite mairie en brique rouge. À quelques pas de là, sur la rue principale, à côté d'une boulangerie, Bruno marche sur les traces de maigres souvenirs. Il tourne à gauche sur une impasse caillouteuse qui mène vers une bicoque. C'est ici qu'il vit de sa naissance à ses cinq ans avec ses parents et ses frères. À l'époque, la maison est en mauvais état et très pauvrement meublée.

Le père, Léon Raout, travaille peu et boit beaucoup. La mère, Colette, est censée s'occuper des enfants. « J'ai été élevé à coups de raclées. On mangeait pas tous les jours. Je me souviens qu'on avait installé un filet au-dessus du jardinet pour attraper des grives et des merles et les manger. Je me souviens de ma mère qui se mettait devant nous pour éviter que mon père nous frappe. On se cachait sous la table avec mon frère Dominique. Je n'oublierai jamais l'odeur des petits pains chauds qui s'échappait de la boulangerie mais on n'y avait pas droit. » Le père de Bruno est le troisième d'une fratrie de dix enfants, élevé dans une famille d'ouvriers, avec une mère au foyer d'origine polonaise et un père cantonnier. D'après une de ses sœurs, Léon est le seul à avoir mal tourné, considéré comme un marginal fainéant, incapable de garder un travail plus de deux mois par manque d'assiduité et pour cause d'alcoolisme. Lorsque Léon rencontre Colette Delerue, elle a déjà trois garçons d'un premier lit : Guy, Jacky et Dany.

La famille s'agrandit lorsque Colette tombe enceinte de Dominique, né en 1962, puis de Bruno en 1963. Ils ont cinq enfants avec de bien faibles revenus. Dans le dossier de la DDASS que nous nous sommes procuré, le rapport d'enquête intitulé « Enfants en danger » est sans appel : « M. Raout n'a pas d'employeur attiré, il fait quelques journées tantôt chez un ferrailleur, tantôt chez un fermier. Il perd donc le bénéfice de ses allocations familiales, des prestations de sécurité sociale, aucune prime pour la naissance du dernier né. Mlle Colette Delerue, avant d'épouser M. Raout avait eu quatre enfants du nomme Jacques Lecat (un est décédé prématurément), qu'elle a assez bien élevés, elle était ouvrière agricole et subvenait aux besoins de sa famille – il faut reconnaître qu'elle n'est pas mauvaise mère – les choses ont changé dès qu'elle a connu le sieur

Raout, c'est un éthylique (très violent quand il est pris de boisson), peu courageux, deux enfants sont nés de cette union, le dernier Bruno né le 15 mars 1963 pesait à la naissance 1,200 kg, l'accouchement a été fait à domicile. » Peu après sa naissance, Bruno est confié à la pouponnière de Beauvais. À sept mois, il est dans « un excellent état » mais l'assistante sociale alerte déjà : « Il ne peut être rendu à sa famille. En effet, M. Raout travaille très irrégulièrement, ne touche donc pas d'allocations familiales et la santé de ce bébé et même celle de Dominique seraient compromises par le manque à gagner du père et les conditions de logement très défectueuses. Mme Raout toujours aussi paresseuse et buveur [sic]. »

Dans une autre lettre écrite par une connaissance de la famille Raout à l'adresse de la protection de l'enfance, on apprend que Dominique passe ses journées seul avec son frère aîné, Dany, 11 ans, pendant que leur mère travaille dans les champs au ramassage des patates : « Ces enfants n'ont rien à manger mais la mère et le père boivent l'argent qu'il gagne. Ces aussi pour cela que je vous écris car voyer vous ça me fait mal au cœur de voir une mère qui lesse ces enfant mourir de faim. J'espère que vous ferez quelque chose pour ces enfants. »

Entre les dépressions à répétition et les tentatives de cure de désintoxication, la mère de Bruno coule et sa famille avec. Bruno sera sans doute placé à plusieurs reprises avec son frère mais aucun document ne l'atteste. On retrouve un seul élément datant du 4 mars 1968, qui indique le placement provisoire des deux enfants dans une famille d'accueil. Quant aux autres garçons, les deux aînés en âge de travailler ont quitté la maison et le troisième, Dany, né en 1954, a été placé au Village d'enfants de Riaumont par décision du juge des enfants de Douai. Impossible de contacter les deux frères aînés. Reste Dany, avec

qui Bruno a gardé des liens et qui vit près de Liévin. Il accepte de nous recevoir avec sa femme Marie-Claire.

Les terrils se dressent comme d'immenses fourmilières. Nous avançons le long des champs de patates. À l'entrée d'un village, une série de maisons modernes en brique se suivent avec leur jardin impeccable. Artisan boulanger à la retraite, Dany est un homme petit, large d'épaules, les cheveux blancs. Dès notre arrivée, une sorte de gêne et de méfiance s'installe. C'est que Dany fait partie des anciens du Village de Riaumont montrés comme des modèles irréfutables de réussite. Son arrivée dans le pensionnat s'est faite par la voie judiciaire comme pour beaucoup d'autres. Autour de la grande table à manger en bois massif, il accepte de raconter son placement : « J'ai atterri à Riaumont parce que j'ai fait des grosses bêtises. Une première fois, j'ai volé de l'argent dans un camping. La deuxième, j'ai fracturé la porte d'une coopérative et j'ai piqué un caddie plein de nourriture et de boisson. C'était un dimanche soir. J'avais tout ramené à la maison puisqu'il n'y avait rien à manger. J'avais 12 ans. Mon père, je ne l'ai pas connu. C'était une vie de peu en ce temps-là. On a toujours manqué de tout. Ma mère était une femme intelligente mais du jour qu'elle s'est mise avec Raout, ils picolaient ensemble et il la tabassait. »

Bruno écoute le récit en se frottant la barbe. Je demande à Dany ce qui s'est passé après ce vol par effraction. « Les gendarmes sont venus me chercher chez moi et m'ont emmené devant un juge, qui m'a placé au Village de Riaumont. Je me souviens du jour et de l'heure de mon arrivée. C'était le 5 décembre 1966 à 16 h 30 avec le greffier du juge. Le père Revet m'a accueilli. J'avais peur parce que j'ai vu tous les enfants, et je me suis demandé où j'étais. Ce jour-là ils ont passé *Crin blanc*

dans une salle. Le juge m'avait dit qu'il me plaçait pour être certain que je ne recommence pas, il faisait de la prévoyance, comme on dit. J'ai jamais été triste. Ma mère demandait de mes nouvelles, elle écrivait au père Revet. Je n'y allais pas souvent et après, je n'y allais presque plus, sinon j'aurais démonté Raout. Plus le temps passait, plus la situation se dégradait, et si ma mère n'est pas morte, elle a eu de la chance, parce qu'il lui mettait de sacrées raclées. » Bruno enchaîne : « Et c'est pour ça que tu nous as fait placer à Riaumont, Dominique et moi ? » Dany hausse les épaules en parlant plus fort : « Moi quand j'ai vu comment ça se passait chez moi, j'ai demandé au père Revet de faire venir mes frères à Riaumont. J'estimais qu'ils ne pouvaient pas rester dans la maison. »

Âgé de 14 ans, Dany obtient l'accord de sa mère qui espère que ses deux derniers fils recevront une bonne éducation. Bruno, 6 ans, et Dominique, 7 ans, quittent la famille d'accueil où ils étaient placés, retournent chez leurs parents pour être ensuite emmenés au village de Liévin. Bruno garde de vagues images de son arrivée au bois de Riaumont sans en connaître la date précise : « Je me souviens d'une tante qui avait une voiture et qui nous avait emmenés, ma mère, mon frère et moi, accompagnés d'une assistante sociale. On est arrivés dans le Bois mais à l'époque il n'y avait pas autant de constructions, pas d'allée pavée comme aujourd'hui. On est descendus de la voiture, le père Revet nous attendait avec des enfants. J'avais très peur, je voulais me sauver. Je pleurais. J'étais traumatisé. Ils ont décidé d'aller chercher Dany pour me calmer. Je ne le connaissais pas, je ne l'avais jamais vu. On m'a dit : "Dany c'est ton frère, il sera là avec toi." Et puis ma mère nous a dit : "C'est pour votre bien, pour faire des études, pour que vous ayez une bonne vie." Mon frère Dominique était aussi paniqué

que moi. Ce moment précis est resté gravé. C'est l'une des dernières fois que je voyais ma mère. »

Bruno se rappelle avoir été à peu près bien traité à son arrivée par des éducatrices et des prêtres, et d'avoir entendu le père Revet porter son frère Dany aux nues pour avoir réussi à les placer à Riaumont. Assez rapidement, malgré les promesses des adultes, Bruno est séparé de son frère Dominique. À « La Grange », le foyer des tout-petits, on trouve le groupe des « Korrigans », essentiellement encadré par des éducatrices. Le bâtiment « Godefroy de Bouillon », en hommage au chevalier franc et guerrier des croisades, abrite trois classes d'âge de 6 à 14 ans : les Écuyers, les Bayard et les Du Guesclin. À partir de 14 ans, les adolescents comme Dany vivent à « Beaumanoir ». Les plus anciens (18 ans et plus), déjà apprentis, occupent des chambres individuelles aux « Cèdres ». Pour Bruno, le 31 mars 1969 marque le début d'une lente descente aux enfers dont il ne s'est jamais tout à fait remis. Quant à son frère Dominique, il est mort loin de sa famille dans les Pyrénées-Orientales à la suite d'une mauvaise chute le 16 janvier 1996, à l'âge de 34 ans.

Nous quittons Dany et Marie-Claire, qui ne cachent pas leur inquiétude sur les recherches engagées. Nous arrivons à Lille dans l'appartement HLM où nous attend Christelle, l'épouse de Bruno. Il souhaite me raconter dans les moindres détails les violences sexuelles qu'il a subies dans cet internat religieux. Nous nous asseyons sur un large canapé. Bruno est intranquille. Il demande pourtant à sa femme de rester pour écouter son récit. Lui se lève, se rassoit, fume cigarette sur cigarette. Je romps le silence en lui demandant : « Bruno, as-tu été violé ? » Après quelques minutes, il me répond : « Écoute Ixchel, j'essaie mais je n'y arrive pas. C'est encore difficile pour

moi. Laisse-moi un peu de temps. Un jour, je te raconterai tout. » Je le rassure : « Prends le temps qu'il te faut. » Je repars à Paris en train avec le sentiment que le chemin sera long.

3. L'abbé Revet

Un jeune homme brun, crinière massive et ondulée, parfaitement coiffée, fixe l'objectif du photographe, le regard déterminé sous des paupières tombantes, enveloppé dans une aube blanche en dentelle, les mains jointes en prière, encadré par ses parents et ses six frères et sœurs. La photo de studio, en noir et blanc, immortalise ce jour de février 1940 où Albert Revet, 23 ans, est ordonné prêtre du Sacré-Cœur à Calais, sa ville d'origine. De sa vie avant qu'il n'érige le Village d'enfants de Riaumont, on sait peu de choses. Issu d'une famille bourgeoise très catholique, il est mobilisé au 3^e génie d'Arras pendant la guerre, s'éprend de scoutisme et s'engage avec les routiers, qui regroupent les jeunes de 17 à 25 ans. À peine démobilisé, il se rend avec son équipe de scouts au grand pèlerinage de Vézelay, lancé par le père Doncœur ¹ en 1946

¹ Le père Doncœur est un prêtre jésuite, aumônier militaire de la Première Guerre, écarté du mouvement scout en 1944, à la suite de ses positions en faveur du régime de Vichy. Il milita pour restaurer, avec une mystique de la croisade sainte, la chrétienté de la nation.

pour l'anniversaire d'une croisade. C'est aussi là qu'il fait la connaissance du père Jacques Sevin, un prêtre jésuite lillois, qui cofonde les Scouts de France avec le chanoine Cornette en 1920 puis dans les années 1940 une congrégation de religieuses missionnaires, la Sainte-Croix de Jérusalem.

S'inspirant de lord Baden Powell, militaire anglais, fondateur du scoutisme en 1907, les Scouts de France adaptent cette méthode d'éducation complète destinée aux jeunes. Le terme « scouting » vient du langage militaire « reconnaissance du terrain », traduit en français par « éclaireurs ». Il s'agit de former le caractère, se développer physiquement, se préparer à la vie professionnelle, avoir le sens du service social et de la recherche de Dieu. Pour la France, le père Sevin y ajoute l'attitude et les rituels chevaleresques : « Malgré tout le mal qu'on en pense, grâce à leurs airs particuliers, chacun sait à présent en France que les scouts sont des chevaliers. Ils sont l'élite des élites, les premiers parmi les premiers. [...] Ah que la France sera belle quand la chevalerie nouvelle célébrera son jubilé ! Ce jour-là, nous y touchons presque, où la France redeviendra le grand pays chevaleresque qui s'oppose aux marchands de drap ! » Lors du pèlerinage de Vézelay, le père Sevin et Albert Revet partagent « le même amour de la route et de la chevalerie », comme l'écrit Rémi Fontaine dans son livre *Riaumont, citadelle de l'espoir*². Le vieillissant père Sevin rêve d'un ordre scout. Ambitieux, le jeune Revet saisit la perche : « Le champ d'apostolat était immense. Il y avait l'enfance en danger moral, la jeunesse abandonnée, le scoutisme à fortifier. Voyant mes jeunes scouts routiers,

2 *Riaumont, citadelle de l'espoir. La vie et l'œuvre du Père Revet*, Rémi Fontaine, éditions Elor, 1991.

il m'exposa son idée merveilleuse de consacrer les valeurs scouts par un cadre religieux. »

Sur le site du Village de Riaumont, la filiation scout traditionnelle s'affiche comme un emblème reprenant ces mots du père Sevin prononcés en 1930 : « Et je rêve de l'équipe de missionnaires scouts qui sous la robe ou la tunique kaki s'enfoncerait dans la brousse africaine, pour scouter colossalement et faire aux tribus barbares comme aux petits garçons de France le cadeau somptueux d'un scoutisme toujours jeune et vivant, héraut de l'Évangile, vraiment vôtre, mes fils chefs, et vraiment leur... » C'est donc cette vision du scoutisme que l'abbé Revet tente de mettre en application au milieu des années 1950, avec les moyens du bord, malgré la mise au ban du père Sevin et de ses idéaux d'ordres scouts jugées trop extrêmes par le corps ecclésiastique.

Le mythe du foyer pour enfants malheureux commence au 8, rue de l'Hospice à Lens dans un cabanon en bois, chalet des mines, un soir de 1955. Alors que l'abbé Revet, âgé de 38 ans, assure comme aumônier le catéchisme pour les élèves des deux collèges de Lens et fonde un groupe scout, il assiste à une réunion de prêtres des environs. Là, se trouve un garçon de 12 ans, Michel, abandonné par ses parents. Rémi Fontaine, le biographe du père Revet, décrit la scène avec emphase : « Qui prendra cet enfant ? Après une minute de silence qui semble une éternité, le père Revet lève la main. Il répond intérieurement : "Toujours prêt". Il accepte de prendre le garçon chez lui. Le premier "garçon" ! Tout le monde l'appelle Michou. Et il le ramène sur sa moto. Il n'a qu'un hamac trouvé dans un blockhaus allemand à Calais au bord de la mer. Qu'importe. On accroche le hamac aux deux pans du baraquement. Et on couche Michou dans un sac de couchage. C'est le début de l'"aventure merveilleuse"... »

Ainsi se serait concrétisée la vocation du père Revet dans l'accueil d'enfants issus de milieux défavorisés. Et Rémi Fontaine de poursuivre en exposant la doctrine qui anime cet homme d'un mètre quatre-vingt-dix, féru de scoutisme conservateur, vêtu d'une bure noire et d'un large ceinturon : « Il y a, disait souvent le père Revet, des centaines de milliers de gosses victimes de péchés qui s'appellent le divorce, l'alcool, le taudis, la débauche. Le seul tribunal des enfants de Béthune en voit alors passer six cents par an. Qui redonnera à ces enfants, martyrs ou délinquants, ces "*cas sociaux*", ces mineurs en danger, une vie normale ? » Le chalet de l'aumônerie se remplit de gamins qui couchent sur des lits superposés en bois. Aumônier des collèges de Lens, l'abbé Revet devient la coqueluche des parents des jeunes scouts, des notables locaux qui lui offriront soutien moral et financier. Ensemble ils créent « le 2 mai 1957 », toujours selon Rémi Fontaine, « l'Association Godefroy de Bouillon pour la Sauvegarde de l'Enfance moralement abandonnée. C'est le début du foyer qui est aussitôt habilité par la préfecture à recevoir des "prix de journée"³ de la chancellerie. »

Voilà pour la version officielle. En fait, l'ordre chronologique diffère. Dans un texte écrit à la fin des années 1970 pour défendre son Œuvre face aux critiques, le père Revet affirme que l'accueil d'enfants confiés par le juge Gratadour a commencé en 1953, soit deux ans avant l'histoire du petit Michou. Cela signifie que pendant plus de trois ans, l'abbé Revet a accueilli de manière informelle de jeunes enfants, confiés par

³ Le prix de journée est l'indemnisation proposée par la DDASS pour couvrir les frais journaliers d'un enfant. Riaumont demande un prix de journée très faible par rapport aux autres foyers.

un juge, en dehors de tout cadre légal. Dans une archive du ministère de l'Intérieur, on apprend que le père Revet se décide en avril 1956 à faire une demande d'agrément pour un foyer de semi-liberté ⁴ rue de l'Hospice à Lens. S'ensuit l'inspection de rigueur, où ces messieurs de la DDASS établissent, en octobre 1956, un rapport mitigé sur le foyer, propriété de l'Association des parents d'élèves des collègues de Lens. Voici un extrait du rapport : « Une petite cuisine sans aération directe, une installation de douches (deux pommes) et un réfectoire assez peu éclairé. Au rez-de-chaussée, un grand parloir salle de veillée agréablement aménagé en style scout. À l'étage, un dortoir de huit boxes avec lits superposés. On ne trouve aucune installation de lavabo. La toilette des jeunes est faite au sous-sol dans une petite salle de douche. Les WC sont dans la cour. [...] Le chauffage se fait avec des poêles à charbon et l'ameublement est sommaire. »

Malgré ces réticences sur la promiscuité des lieux, le directeur de la DDASS d'Arras accède à une habilitation temporaire de six mois. « En attendant que cet établissement puisse être agrandi et modernisé par la réalisation d'installations sanitaires qui sont actuellement insuffisantes, il semble qu'une habilitation provisoire permettrait à M. Le Juge des Enfants de Béthune de continuer, ainsi qu'il le souhaite, à placer sous le régime de la semi-liberté des mineurs en danger moral. » On voit poindre déjà les largesses de l'administration publique

⁴ Les foyers de semi-liberté sont créés en 1952 par la direction de l'Éducation surveillée, sous tutelle du ministère de la Justice. Ce type de foyer, géré par des éducateurs, est réservé aux mineurs délinquants de moins de 13 ans sans soutien familial. Le foyer n'est plus essentiellement un sas entre l'internat et l'autonomie mais un instrument de rééducation au service du maintien de la relation du jeune avec son milieu, notamment avec sa famille.

dont le père Revet va bénéficier pendant des décennies, en particulier à cause du manque criant de foyers dans la région. Fort de l'ordonnance sur la protection de l'enfance du 23 décembre 1958 qui ajoute la notion de prévention à la Charte de l'enfance en danger et octroie aux juges des enfants des pouvoirs sans limite, le juge des enfants de Béthune, Jean Gratadour, jouera un rôle déterminant dans la pérennisation du foyer. Il ne cessera d'intervenir et d'intercéder en sa faveur pour produire les documents nécessaires ou manquants à une habilitation, et pour convaincre les institutions réticentes. Dans une lettre envoyée au directeur de la DDASS d'Arras le 19 septembre 1959, peu avant le grand déménagement du foyer de Lens au bois de Riaumont à Liévin, il écrit : « Je vous remercie pour l'intérêt que vous avez sans cesse porté à l'Œuvre du père Revet et par-delà elle à l'ensemble de l'enfance malheureuse. Avec beaucoup de compréhension, beaucoup de largeur d'esprit, vous avez laissé au père Revet le temps, je dirais même le répit nécessaire à la mise sur pied d'une Œuvre importante. » Contrairement à la légende qui veut que le père Revet ait été sollicité et poussé par les parents, les assistantes sociales et les juges, c'est en réalité lui qui sera à la manœuvre pour imposer l'édification d'un foyer dès le début des années 1950.

L'Œuvre est en marche. Parviendrai-je à retrouver des anciens qui ont connu les deux foyers ou du moins les tout débuts du Village de Riaumont ? Deux pages agrafées à l'entête de l'Association de Riaumont attirent mon attention dans l'amas des dossiers d'archive. C'est une longue liste d'enfants placés au Village de Riaumont par les différentes caisses d'allocations familiales de la région (Lens, Arras, Maubeuge, Calais, Douai, Roubaix-Tourcoing, Valenciennes). Certains enfants y entrent, d'autres en sortent. Sur une centaine de noms, je

repère une fratrie de quatre garçons qui s'apprêtent à quitter le foyer en 1963. Avec un peu de chance, j'ai l'espoir de retrouver leur trace. J'appelle au hasard l'un d'eux trouvé dans les pages jaunes. Maurice, qui vit toujours à Liévin, paraît surpris de mon appel. Je lui en explique la raison. « Oui c'est bien moi qui ai été placé à Riaumont avec mes frères. Comment m'avez-vous retrouvé ? » Il y a quelques jours, il est justement allé se promener dans le bois de Riaumont avec sa femme Gabrielle mais il n'a pas éprouvé l'envie de remettre les pieds dans l'enceinte du Village.

« Mes deux autres frères aînés Joël et Serge sont décédés, m'explique-t-il, avant de me livrer ses souvenirs en vrac. À l'époque, celui qui gérait le foyer, c'était le père Revet et il avait un adjoint, le père Gosselet. Je suis né en 1954. J'y suis resté de 5 à 9 ans. Mais au début, on n'était pas à Liévin, on était à Lens. On dormait dans des lits superposés assez basiques, tous les âges étaient mélangés. Je me souviens qu'à l'époque des fêtes de Noël, nous avions des cadeaux mais on nous les laissait qu'une semaine et après le père Revet nous les reprenait. Il les gardait pour les autres années. J'avais été malheureux. Le père Gosselet, qui s'occupait de nous aussi, était un homme souriant, drôle, gentil et attentif. Rien à voir avec le père Revet qui était autoritaire. Il nous faisait peur. D'ailleurs, on l'appelait le père Crevet. »

Je lui demande pourquoi il a été placé à Riaumont. « À l'époque, mon père mineur a quitté ma mère et il y a eu un problème de logement. Ma mère ne s'en sortait plus. Le tribunal lui a retiré la garde et le juge nous a placés au foyer de Lens, rue de l'Hospice, puis au bois de Riaumont. » Ses souvenirs de l'arrivée à Liévin sont flous mais il voit encore les grands travailler à la restauration et la construction de murs

en grès. « J'avais essayé de porter des grès mais c'est aussi lourd qu'un rocher. J'y arrivais pas. Je me souviens des pièces dans le château où résidait comme un roi le père Revet, il y avait une armure de soldat en ferraille de type médiéval. Moi j'ai le souvenir d'un homme méchant. Un peu trop pour un homme d'Église parce que quand on s'occupe d'enfants dans la détresse, les bases du christianisme c'est plutôt l'amour, la compassion, la bienveillance, la chaleur. Je ne trouvais pas ça au niveau du père Revet. Quand on est séparés de nos parents, on se demande ce qui nous arrive. À cet âge-là, on n'a qu'à se taire et obéir. C'était assez spartiate. D'après ce que mon frère m'a rappelé, j'avais été perturbé sur le plan affectif et je m'étais remis à pisser au lit et quand il voyait ça, le père Revet nous mettait la tête dans l'urine en nous hurlant dessus. Quand on est petit, on est traumatisé. Oui... traumatisé. »

Sa femme Gabrielle lance derrière le combiné : « Mais je ne comprends pas que personne n'ait essayé de se venger du père Revet. Il aurait mérité une mort plus brutale vu ce qu'il a fait subir aux enfants. » Maurice reprend la parole : « Maintenant que ma femme parle de cela, je me souviens que mon frère le plus âgé, Octave, qui était placé chez les grands, avait fait chanter le père Revet en lui disant que s'il n'était pas plus généreux avec la nourriture, il dévoilerait certaines choses le concernant. Mais quoi ? Je ne sais pas. » Maurice me donne le numéro de téléphone de son frère, d'un an son aîné, dans l'espoir qu'il pourrait m'en dire plus. Je l'appelle dans la foulée. Il décroche mais refuse catégoriquement de « remuer ce passé trop douloureux ».

En 1958, l'abbé Revet parvient à acheter pour 500 000 nouveaux francs un terrain appartenant aux Houillères du bassin du Nord et du Nord-Pas-de-Calais, situé sur la colline du

bois de Riaumont, abandonné depuis la guerre de 14-18. Par quel heureux hasard l'a-t-il trouvé ? Pour comprendre, il suffit de parcourir la liste des personnalités liées aux mines qui le soutiennent. On retrouve bon nombre de notables, dont Mme Schaffner, l'épouse du maire socialiste de Lens et médecin des mines, M. Viseux, directeur du centre d'apprentissage des Mines de Lens, M. Maerten, notaire, René Demarez, chirurgien, deux avocats, maître Billet et maître André Guilluy. Par l'entremise de ce dernier, dont le cousin Florent Guilluy est chef de service aux Houillères, le père Revet entre certainement en relation avec Jean Michaux, directeur de production des mines Lens-Liévin depuis 1952 et devenu patron du Racing Club de Lens. Dans la même période, Alexis Destruys, secrétaire général des Houillères du Bassin du Nord Pas-de-Calais, fait aussi la connaissance du père Revet. Il fera partie de ses plus solides soutiens. Je retrouve son nom dans le livre biographique de Rémi Fontaine et son témoignage chaleureux rédigé après la mort du père Revet en 1986 : « Parce que j'ai eu le privilège de connaître le père Revet dès octobre 1957, alors qu'il était aumônier de lycée à Lens, je peux témoigner de l'influence profonde qu'il a eue sur toute une génération de jeunes qui lui gardent une reconnaissance émue. J'ai vu construire Riaumont pierre par pierre, malgré les pires difficultés et parfois l'incompréhension. Cette œuvre édiflée avec une foi sans compromis, grâce à une volonté et un courage inaltérable demeure vivante ; c'est parce qu'elle est aussi l'héritage d'un prêtre au rayonnement exceptionnel. »

Finalement, je mets la main sur une note de service manuscrite avec l'en-tête de la Direction de la population et de l'entraide sociale. Elle n'est pas signée mais elle indique celui par lequel, une fois de plus, le projet immobilier se concrétise :

« Une communication téléphonique de M. Gratadour confirme qu'il a obtenu un terrain de M. Michaux (directeur du groupe de Lens des Houillères nationales) et que l'association dispose d'argent pour mettre en chantier quelques pavillons du futur Home de 1/2 liberté. » Grâce au juge Gratadour, grâce à l'engagement des Houillères, et avec le plein accord du maire socialiste de Liévin Henri Darras, l'abbé Revet réalise « son rêve d'enfant ». Le très imposant prêtre compte sur un solide réseau local de notables catholiques, aisés et conservateurs, qui ont à cœur de participer à la nouvelle œuvre charitable.

Au moment où l'abbé projette de bâtir un pavillon pour accueillir 40 enfants sur quatre hectares au sommet de la colline du bois de Riaumont, l'État instaure une politique de récession charbonnière. Face au gaz et au pétrole, le charbon ne fait plus recette. Lui qui faisait vivre au plus haut de la production, dans les années 1950, près de 97 000 mineurs. La dislocation des familles est aussi inéluctable que l'appauvrissement du gisement et la fermeture programmée du bassin minier. C'est dans ce contexte de crise économique et sociale, dans ce terreau de pauvreté et de chômage, que poussent bon an mal an les enfants du Nord. Les besoins de placement et d'accueil d'une enfance en déshérence vont croissant. Les conditions d'installation d'un nouveau foyer sont optimales.

Les subventions des collectivités et de l'État pleuvent. En 1959, le préfet du Pas-de-Calais s'en félicite : « Les conditions financières dans lesquelles cette Œuvre a été réalisée sont très satisfaisantes. [...] Les organismes de sécurité sociale ont apporté 200 000 N. Frs soit 125 000 N. Frs provenant de l'Union régionale des Sociétés de Secours Minières et 75 000 N. Frs de la Caisse d'allocation familiale d'Arras. La participation de

l'État a été sollicitée, elle pourrait s'élever à 40 % du coût de la construction proprement dite. » Sans compter les généreux bienfaiteurs (dont M. Gosselet de Lille ou M. Yves Martin, ingénieur des mines à Lens), qui donnent jusqu'à 18 millions de nouveaux francs. Enfin, des apports en nature sont offerts par des entreprises du bâtiment (charpentiers, marbriers, maçons...), soutiens de l'Œuvre du père Revet.

Le lundi 25 janvier 1960, sous la plume d'Eugène Mordacque, correspondant de Liévin, *La Voix du Nord* consacre un article dithyrambique à la prochaine installation du foyer de semi-liberté : « Le foyer Godefroy de Bouillon accueillera bientôt ses hôtes. De jeunes garçons déshérités y deviendront des hommes. » Il y vante les capacités du père Revet « à rallier à sa cause un grand nombre de personnes de la région [...]. Des grandes administrations facilitèrent les démarches. Et un architecte bien connu dans la région exécuta les plans bénévolement. Devant tant de bonne volonté a jailli en moins d'une année une splendide construction au cœur du bois de Riaumont. [...] Grâce à cette initiative bienfaisante, ces jeunes, issus de parents qui n'ont pas su ou n'ont pas voulu leur donner un avenir, connaîtront la valeur d'une véritable famille. »

Le 14 mars 1960, le Village d'enfants de Riaumont ouvre officiellement ses portes.

de Bruno Raout
ancien de Rioumont.

J'ai été à Rioumont de quatre ans
à dix sept ans - Je n'ai jamais vu de
pedophile à Rioumont et d'autre part je
n'ai jamais vu de photos pornographiques
prises à Rioumont.

Signature

- Bruno aurait fouetté quelqu'un à Rioumont
qui était-ce ?

-

4. L'aventure merveilleuse

Nous roulons à nouveau en direction du village où habite le frère de Bruno. Dany a fait partie de la garde rapprochée des prêtres de Riaumont. Du moins jusqu'à ce qu'il apprenne, dans un reportage de M6 en avril 2019, les violences sexuelles dont Bruno a été victime. Pourquoi Bruno a-t-il voulu médiatiser des bribes de son histoire ? « Le suicide de Romain, un petit de 14 ans, sur le terrain de foot à Riaumont avait été très relayé à la télé en 2001 et ça m'avait beaucoup attristé. Il fallait que je parle, même si je n'ai pas pu tout balancer. » Nous savons que Dany ne dira aucun mal de ses dix ans passés dans le Village d'enfants de Riaumont. Tirillé entre ses vieux amis qui défendent le village contre vents et marées et l'enfance détruite de ses frères, il a préféré prendre quelques distances avec le Village et ses réunions d'anciens, dont il était avec sa femme Marie-Claire un des principaux organisateurs. L'accueil dans la maison en brique impeccable est toujours bienveillant. Mais les visages se font graves lorsqu'on commence à évoquer le passé.